



N° de résolution
ou annotation

2019-04-059

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance du 02 avril 2019 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Marcel Mainville, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

Était également présente, Mme Lise Roy, technicienne administrative.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h07, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Présentation rapport financier 2018;
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2019
- 5.0 Correspondance ;
- 6.0 Trésorerie:
 - 6.1 Dépenses de mars;
 - 6.2 Remboursement des frais de déplacement;
- 7.0 Camping;
 - 7.1 Nommer représentant;
 - 7.2 Modification contrat gérance 2019;
 - 7.3 Autorisation dépenses;
 - 7.4 Réparation pompes;
 - 7.5 Inscription au guide du Tourisme Canadien;
 - 7.6 Demandes campeurs;
 - 7.7 Marge de crédit;
 - 7.8 Réparation chambre froide : date prévue
 - 7.9 Projet restructurant camping 2018 :achat ordinateur
- 8.0 Adoption projet règlement #197 relatif à la tenue des séances;
- 9.0 Vente lot Charles-André Morneau;
- 10.0 Comité d'embellissement;
- 11.0 Information travaux route centrale;
 - 11.1 Frais aide de M. Carron;
- 12.0 Entente Jasmin Pellerin;
- 13.0 Formation secouriste en milieu de travail;
- 14.0 Affichage postes camp de jour 2019;
- 15.0 Dossier vente pour taxes;
- 16.0 Modification résolution demande Rock-West FDT;
- 17.0 Rapport des comités;
- 18.0 Période de questions;
- 19.0 Sujets divers;
- 20.0 Levée de la séance.



N° de résolution
ou annotation

2019-04-060

3.0 Présentation du rapport financier 2018

La firme Daniel Tétreault CPA Inc. a été mandatée par la municipalité afin de faire la vérification des livres et de dresser les états financiers pour l'année 2018 en vertu de la résolution 2018-11-247.

La vérification étant complétée, son représentant, M. Daniel Tétreault est présent afin de faire la présentation d'un extrait du rapport financier de l'année 2018. Une période de questions du public, portant exclusivement sur le rapport financier suit.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport déposé.

4.0 Adoption du procès-verbal de mars;

Les membres du conseil n'ayant pas reçu leur copie du procès-verbal de mars, son adoption est reportée à la prochaine réunion.

5.0 Correspondance ;

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.

6.0 Trésorerie:

6.1 Dépenses de mars;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 40 900.37 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 3 977.32 \$

Salaires nets élus et employés : 7 081.70 \$

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

M. Rodrigue Morneau, au montant de 62,00 \$;

M. Sébastien Roy, au montant de 426.30 \$

Mme Lise Roy, au montant de 33.60 \$

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes et conformes;

2019-04-061

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'autoriser le remboursement de ces dépenses.

Mme la directrice générale par intérim certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-haut acceptées.



N° de résolution
ou annotation

2019-04-062

2019-04-063

2019-04-064

2019-04-065

7.0 Camping:

7.1. Représentant du conseil municipal

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de nommer M. Fernand Landry comme représentant du conseil municipal dans le dossier concernant la gérance du camping.

7.2. Contrat de gérance 2019

ATTENDU QUE le contrat de gérance du camping négocié en 2018 a été révisé par les membres du conseil pour l'adapter aux exigences de 2019;
ATTENDU QUE ce contrat a été présenté et négocié avec notre gérante, Mme Line Binet;

ATTENDU QU'une entente entre les 2 parties a été conclue et qu'un contrat a été élaboré sur la base des conditions négociées et acceptées;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente et de mandater M. le Maire, Léo Plourde pour signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité.

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de rembourser l'acompte de 250.00 \$ versé par Mme Binet l'automne dernier pour la réservation de son terrain, étant donné qu'il est fourni selon son contrat de gérance.

7.3. Autorisation des dépenses relatives à l'exploitation du camping

ATTENDU QU'un survol des travaux à être effectués au camping a été fait et analysé par les membres du conseil municipal;

ATTENDU QU'une liste des travaux prioritaires a été dressée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de demander au comité de gérance de faire connaître à notre employé municipal, Sébastien Roy, les travaux retenus et lui demander d'effectuer ces travaux avant l'ouverture du terrain en mai prochain et d'autoriser la directrice générale à faire l'achat des produits suivants :

- Panneaux limite de vitesse à 8 km pour installer sur le terrain, selon la soumission la plus basse de Top Lettrage à 29.50 \$/chacun;
- 2 adapteurs pour roulottes chez Garage Lacroix à 5.99 \$/chacun
- 1 testeur de courant chez Garage Lacroix
- Une plaque à cuisson à 1995. \$ chez Équipement Rivard
- 2 poêles d'aluminium de 12 pouces à 48.84 \$/ chacune
- Un panier de basketball à 149.99 \$chez Canadian Tire
- Balai, porte-poussière et grosse brosse pour plancher chez Canadian Tire
- 2 poubelles d'aluminium (salles de bain) et 3 poubelles d'aluminium avec couvercle pour cuisine.
- 1 Poubelle pour le recyclage (Dollarama)



N° de résolution
ou annotation

2019-04-066

2019-04-067

- 2 thermomètres pour réfrigérateur à 6.99 \$/ chacun (Canadian Tire)
- 2 fluorescents pour la cuisine
- Remplacer le comptoir de mélamine de la cuisine (face au comptoir de service des clients)

D'autres réparations ou entretien plus technique sont aussi nécessaires, Elec Rheault Phil pour nettoyer les sècheuses et vérifier la chambre froide (si nécessaire) et Propane Nord-Ouest (vérification des installations du propane et mise à niveau) seront contactés à cet effet.

7.4. Réparation des pompes :

ATTENDU QUE notre station de pompage doit avoir 2 pompes fonctionnelles installées;

ATTENDU QUE nous n'en avons qu'une seule présentement en fonction;

ATTENDU QUE nous avons demandé un estimé de réparation pour la pompe qui est défectueuse, par Moteurs Magny Électrique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Magny Électrique pour faire réparer la pompe défectueuse selon l'estimé présenté, soit pour la partie « haut » à 1 763.00 \$ plus taxes et la partie du « bas » à 1 046.50 \$ plus taxes.

7.5. Inscription au guide du Tourisme Canadien

N'ayant pas encore eu de réponse, nous reportons le paiement de cette inscription.

7.6. Demande des campeurs :

Diverses demandes de campeurs pour du réaménagement de terrain ont été reçues. Une visite du comité devra être faite pour constater sur place les problématiques et une réponse leur sera rendue par la suite.

7.7. Marge de crédit :

ATTENDU QUE nous avons ouvert une marge de crédit pour le camping depuis déjà quelques années, en vue du projet d'agrandissement;

ATTENDU QUE ce projet est pour le moment oublié et que la marge de crédit n'est plus nécessaire;

ATTENDU QUE nous payons des frais quand même assez élevés pour la conserver sans vraiment voir quand nous en aurons besoin, ayant un fonds de roulement suffisant pour couvrir nos dépenses normales d'opération;

ATTENDU QU'en cas de besoin, nous pourrions toujours utiliser celle de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de fermer la marge de crédit que nous avons pour le camping.

7.8. Réparation de la chambre froide :

ATTENDU QUE le plancher de la chambre froide doit être réparé, car avec l'humidité qui se dégage, les planchers semblent pourris;

ATTENDU QUE cette réparation doit être faite de préférence avant l'ouverture du chalet et surtout avant que notre gérante fasse son ménage;



N° de résolution
ou annotation

2019-04-069

2019-04-070

Formulaires d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de demander au travailleur municipal de vérifier ce qui semble brisé le plus rapidement possible et de valider, par la suite, avec M. Fernand Landry, la nature des travaux que l'on doit faire. Un budget maximal de 3 000. \$ incluant les frais de main d'œuvre est alloué à cette réparation.

7.9. Projet structurant :

ATTENDU QU'un projet pour l'actualisation du système de gestion du camping municipal via Internet a été présenté;

ATTENDU QUE ce projet, demandé en 2017 a bénéficié de prolongation à 2 reprises déjà;

ATTENDU QUE la dernière date limite de fin de projet est le 30 juin 2019;

ATTENDU QUE les dépenses pour couvrir cette subvention ne sont pas complétées, il manquerait un ordinateur, un écran, une imprimante et de la formation pour la gérante pour que le projet soit finalisé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Réjean Lévesque, d'accepter la soumission de CIA Informatique pour un ordinateur lenovo i5, au coût de 1 366.70 \$ plus taxes, un écran à 165.00 \$ plus taxes et les frais de transfert de données à un taux de 98.00\$/l'heure. Le montant restant sera utilisé pour l'achat d'une souris sans fil.

8.0 Adoption du règlement #197 relatif à la tenue des séances :

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné le 29 janvier 2019;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté au public lors de la séance du conseil municipal du 12 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville d'adopter le règlement 197, règlement sur la régie interne des séances du conseil municipal de Roquemaure et abrogeant le règlement no 186.

M.M. les conseillers Fernand Landry et Réjean Lévesque demandent d'enregistrer leur opposition au présent règlement.

Le vote est demandé : 4 pour et 2 contre.

Adopté à la majorité.

9.0 Vente lot Charles-André Morneau :

Le dossier est encore à l'étude, aucune décision n'est prise. Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

10.0 Comité d'embellissement;

Entretien des fleurs et pelouses été 2019

Lors de l'ouverture des soumissions pour l'entretien des fleurs et pelouses pour l'été 2019, à la réunion d'étude, M. Rodrigue Morneau s'est retiré du local pour laisser les élus ouvrir et discuter des offres.

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions pour l'entretien des fleurs, pelouse et parc ;



N° de résolution
ou annotation

2019-04-071

2019-04-072

2019-04-073

ATTENDU QU'une seule des soumissions nous est parvenue dans les délais impartis, les 2 autres soumissions seront retournées à la personne soumissionnaire sans ouvrir les enveloppes ;

ATTENDU QUE l'offre de services proposée correspond aux demandes de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat d'entretien des fleurs, pelouse et parc, à Mme Brigitte Morneau, soit la seule soumissionnaire, au montant de 3 700. \$ pour tout le contrat estival.

11.0 Information pour les travaux de la route centrale;

ATTENDU QUE les dossiers pour les demandes de subventions pour les travaux de la TECQ et du programme RIRL exigent des connaissances assez complexes et techniques ;

ATTENDU QUE nous n'avons pas ces ressources dans la municipalité ;

ATTENDU QUE nous payons une quote-part à la MRC pour avoir accès aux services d'un technologue, M. Jocelyn Caron ;

ATTENDU QUE M. Caron peut nous aider à monter les appels d'offres pour ces projets ;

ATTENDU QUE des frais de 45.00/l'heure sont facturés par la MRC pour que l'on puisse s'assurer des services de M. Caron ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser notre personnel administratif à faire appel à M. Caron pour ces 2 dossiers.

12. Entente Jasmin Pellerin : Marais Antoine;

ATTENDU QUE nous devons emprunter un petit sentier sur le terrain de M. Jasmin Pellerin afin d'avoir accès au Marais Antoine;

ATTENDU QUE le CADR avait signé une entente « droit de superficie, servitude de passage et location » en 2008 devant le notaire Chabot;

ATTENDU QUE cette entente, d'une durée de vie de 10 ans, est maintenant échue depuis 2017;

ATTENDU QU'après avoir rencontré M. Jasmin Pellerin, il est intéressé à poursuivre l'entente avec la municipalité de Roquemaure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Ève Garand et résolu de contacter Me Nathalie Gingras afin de renouveler l'entente pour une nouvelle période de 10 ans, soit de 2019 à 2029 et de mandater M. le maire Léo Plourde pour signer ladite entente. Le versement pour l'année 2018 sera versée à M. Pellerin, soit 250.\$.

13. Formation secouriste en milieu de travail

A la suite des informations reçues, d'autres démarches seront entreprises pour compléter le dossier. On reporte ce point à la prochaine réunion.

14. Affichage des postes pour le camp de jour

ATTENDU QUE la municipalité a présenté un projet à Canada Été pour l'obtention de 2 postes d'animatrices pour le camp de jour estival 2019;

ATTENDU QUE le conseil a prévu les salaires de 2 animatrices au budget 2019;



2019-04-074

N° de résolution
ou annotation

2019-04-075

2019-04-076

2019-04-077

ATTENDU QUE, même sans l'obtention de la subvention Canada Été, le camp de jour sera ouvert;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à publiciser sur la prochaine Cache et sur les réseaux sociaux l'ouverture de 2 postes d'animatrices pour l'été 2019.

15. Dossier vente pour taxes

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure a fait parvenir à la MRC une propriété en vente pour taxes ;

ATTENDU QUE les coûts de publication dans les journaux sont très élevés et que, si la propriété n'est pas vendue, alors la municipalité devra assumer ces frais, soit 1 205. \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'aviser la MRC de poursuivre les procédures de vente pour taxes et qu'advenant le cas où la propriété n'est pas vendue, la municipalité assumera ces frais.

16. Modification résolution Rock-West FDT

M. Rodrigue Morneau, constate son intérêt, se retire de la décision;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure souhaite déposer une demande à la M.R.C d'Abitibi-Ouest pour le Fonds de Développement des Territoires en septembre 2019;

ATTENDU QUE le comité Rock-West demande l'accord de la municipalité de Roquemaure pour déposer un projet à la M.R.C d'Abitibi-Ouest pour le Fonds de Développement des Territoires pour le festival;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à la majorité d'accepter de faire bénéficier le comité Rock-West de la moitié du montant réservé à la municipalité de Roquemaure pour le Fonds de Développement des Territoires, soit un montant de 10 000 \$, en priorité 1.

17. Rapport des comités

18. Période de questions;

Après une période de questions de 10 minutes, les demandes du public étant épuisées, on revient à notre réunion.

19. Sujets divers;

a. Projet d'entente relative aux dépenses de formation et d'information de l'inspecteur municipal;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente soumise par la municipalité de Poularies relativement au partage des dépenses relatives à la formation et aux activités d'information de l'inspecteur municipal, les dépenses étant réparties entre les 5 municipalités. Un ajout à l'entente sera demandé, soit que si l'inspecteur va suivre une formation suite à l'approbation de 4 municipalités sur 5, la facture sera quand même payable par les 5 municipalités parties à l'entente.



N° de résolution
ou annotation

2019-04-078

b. **Demande CADR;**

• **Ouverture d'un compte de caisse pour le comité jeunesse.**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte d'ouvrir un compte de caisse au nom du comité jeunesse.

• **Demande d'autorisation pour une pancarte « modérateur de vitesse » à l'entrée du village :**

- **ATTENDU QUE** le CADR, en collaboration avec la municipalité, a présenté un projet intitulé « Ici on modère », dans le cadre d'un programme parrainé par le Ministère des Transports afin d'améliorer la sécurité routière;
- **ATTENDU QUE** la problématique majeure pour nous, c'est l'entrée du village, donc une route sous la responsabilité du Ministère des Transports;
- **ATTENDU QUE** nous avons de jeunes familles qui demeurent directement à l'entrée du village et tout au long de la rue principale, d'où la nécessité de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse dès leur arrivée;
- **ATTENDU QU'**il serait souhaitable d'installer une pancarte rappelant aux automobilistes cette réalité de la présence de jeunes enfants;

2019-04-079

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des transports l'autorisation pour installer une pancarte de type « modératrice » à l'entrée du village de Roquemaure.

• **Remboursement des dépenses occasionnées pour la tenue du brunch en novembre 2018 :**

2019-04-080

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de rembourser au CADR les frais occasionnés pour la tenue du brunch annuel de 2018, soit un montant de 839.54 \$ pour le repas et 100. \$ pour la garderie. Ces sommes seront prises à même le surplus accumulé car les budgets avaient été alloués et acceptés en 2018 mais réclamés seulement maintenant.

• **Présentation de projets**

2019-04-081

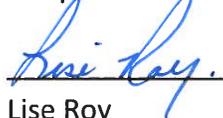
Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser notre directrice générale par intérim à travailler avec Mme Julie Mainville, agente de développement à la MRC d'Abitibi-Ouest, afin de monter des projets pour la municipalité, car des fonds sont disponibles à différents ministères.

20. Levée de la séance ;

2019-04-082

À 21h28 tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau propose la levée de la séance, appuyé par M. Fernand Landry.

Adopté à l'unanimité.


Lise Roy

Technicienne administrative


Léo Plourde

Maire



N° de résolution
ou annotation

2019-05-083

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance du 07 mai 2019 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Ève Garand, conseillères, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Marcel Mainville, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h16, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Correspondance;
- 4.0 Trésorerie:
 - 4.1 Dépenses d'avril;
 - 4.2 Remboursement des frais de déplacement;
 - 4.3 DAS avantage imposable;
 - 4.4 Abat-poussière;
- 5.0 Adoption procès-verbaux de mars et avril 2019;
- 6.0 Demande de projets et signataire fonds de mise en valeur des lots intermunicipaux;
- 7.0 Demande annulation taxes Robert Bédard;
- 8.0 Dossier Charles-André Morneau;
- 9.0 Adoption budget révisé OMH;
- 10.0 Demandes employées;
 - 10.1 Inspecteur;
 - 10.2 Journalier;
- 11.0 Contrat nivelage estival;
- 12.0 Adoption du Rapport annuelle d'incendie;
- 13.0 Augmentation salariale annuelle;
- 14.0 Pancartes chemins;
- 15.0 Encombrants;
- 16.0 Demande prêt salle école;
- 17.0 Demande roulotte mariage gilles richard;
- 18.0 Demande prêt salle AGA Conseil régional de l'environnement;
- 19.0 Signataire renouvellement plan d'aménagement;
- 20.0 Camping;
 - 20.1 Achats gérance;
 - 20.2 Location rôtissoire;
 - 20.3 Réparation cabane pompe;
 - 20.4 Réparation champignon;
 - 20.5 Pancartes;
 - 20.6 Inspection gicleur et nettoyage de la hotte;
- 21.0 Période de questions;
- 22.0 Sujets divers;
- 23.0 Levée de la séance;



N° de résolution
ou annotation

2019-05-084

2019-05-085

2019-05-086

2019-05-087

Présentation de Mme Hélène Desjardins attachée de presse de la députée d'Abitibi Mme Suzanne Blais. Adresse de leur bureau : 29, 8^e avenue Est, La Sarre.

3.0 Correspondance;

M. Léo Plourde, maire fait état de la correspondance.

3.1 Demande de dons Canards Illimités ;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser un don de 100\$ à Canards Illimités.

4.0 Trésorerie:

4.1 Dépenses d'avril;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 29 095,15 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 12 194,15 \$

Salaires nets :

7 453,42 \$

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

M. Rodrigue Morneau, au montant de 62,00 \$ pour la municipalité ;
Mme Marie-Ève Isabelle, au montant de 21.59 \$ pour la municipalité ;
M. Sébastien Roy, au montant de 163.38 \$ pour le camping ;
M. Sébastien Roy, au montant de 648.48 \$ pour la municipalité ;
M. Léo Plourde, au montant de 125.26\$ pour la municipalité ;

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes et conformes;

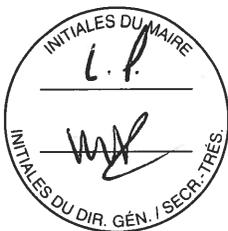
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité, d'autoriser le remboursement des dépenses.

4.2 DAS avantages imposables;

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement de 1 090.34 \$ à Revenu Québec, montant représentant les déductions à la source sur les avantages imposables pour l'année 2017.

4.3 Abat-poussière;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Sel Warwick au montant de 558,00\$ par poche de 1 000 KG plus taxes applicables.



N° de résolution
ou annotation

2019-05-088

5.0 Adoption procès-verbaux de mars et avril 2019;

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux des séances ordinaires du 12 mars ainsi que du 2 avril 2019, leur lecture est dispensée.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité des conseillers et conseillères, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars ainsi que de la séance du 2 avril 2019 tels que présentés.

Mme Chantal Mainville nous dit qu'elle était absente lors du début d'une réunion.

6.0 Demande de projets et signataire fonds de mise en valeur des lots intermunicipaux;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de demander à Groupement Forestier et Coopératif Abitibi de déposer une demande pour le projet du fonds de mise en valeur des lots intermunicipaux et d'autoriser M. Léo Plourde maire à signer la demande de projet ainsi que d'autoriser un montant de 6 000,00 \$ du fonds forestier pour le gravelage de chemins forestiers.

7.0 Demande annulation taxes Robert Bédard;

ATTENDU la demande reçue de M. Robert Bédard;
ATTENDU que le lot n'appartient plus à celui-ci depuis la réforme cadastrale;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'annuler le compte de taxes au montant de 73,27\$ du matricule 1184 67 1747 0 000 0000 puisque celui-ci est inexistant.

8.0 Dossier Charles-André Morneau;

M. Rodrigue Morneau constate son intérêt et se retire de la délibération.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à la majorité d'envoyer une lettre à M. Charles-André Morneau lui stipulant que les frais de cadastre du lot # 5 519 460 ainsi que les frais de notaire seront à sa charge.

9.0 Adoption budget révisé OMH;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque résolu à l'unanimité d'adopter le budget révisé de l'OMH de l'Arc-en ciel au montant de 2 054,00 \$.

2019-05-089

2019-05-090

2019-05-091

2019-05-092



2019-05-093

N° de résolution
ou annotation

2019-05-094

2019-05-095

2019-05-096

2019-05-097

10.0 Demandes des employés;

10.1 Journalier et inspecteur;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur pour la gestion des lots intra municipaux.

11.0 Contrat nivelage estival;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville résolu à l'unanimité de donner le contrat de nivelage à Jean-Guy Roy Ent. selon les conditions suivantes :

Taux :

Pour la mise en forme printanière en 3 passes : 80,34\$ /km

Pour le nivelage régulier : 42,50\$ /km

1 grattage par semaine avant l'étendage de l'abat-poussière;

1 mise en forme au printemps;

1 mise en forme avant l'étendage de l'abat-poussière;

Pour un total de 11 grattages pour la saison estivale (incluant les mises en forme)

En supplément :

1 grattage du chemin Hébecourt à la demande de la municipalité;

12.0 Adoption du Rapport annuel d'incendie;

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Fernand Landry résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel d'incendie 2018.

13.0 Augmentation salariale annuelle;

Reporté

14.0 Pancartes chemins;

Reporté

15.0 Encombrants;

Reporté

16.0 Demande prêt salle école;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville résolu à l'unanimité de prêter la salle du Lac-Abitibi pour leur spectacle de fin d'année.

17.0 Demande roulotte mariage Gilles Richard;

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Chantal Mainville résolu à l'unanimité d'autoriser que des roulottes se stationnent sur les terrains de la municipalité pour le mariage de Gilles Richard soit le 13 juillet, ceux-ci devront laisser les endroits propres.



2019-05-098

N° de résolution
ou annotation

2019-05-099

2019-05-100

2019-05-101

2019-05-102

18.0 Demande prêt salle AGA Conseil régional de l'environnement;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'autoriser de prêter la salle du Marais gratuitement pour l'AGA du conseil régional de l'environnement qui se tiendra le 20 juin prochain.

19.0 Signataire renouvellement plan d'aménagement;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de mandater M. Marcel Mainville conseiller, pour la signature du plan d'aménagement.

20.0 Camping;

20.1 Achats pour le bureau de la gérante, inspection gicleur et nettoyage de la hotte;

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 750,00 \$ pour l'achat d'un bureau d'ordinateur, poubelles, étagères, petits verres, etc. pour finaliser l'installation de la nouvelle gérante et de procéder au nettoyage de la hotte et des gicleurs de la cuisine le plus tôt possible, avec le plus bas soumissionnaire.

20.2 Location rôtissoire;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser la location de la rôtissoire de la Coop de Roquemaure pour 200,00 \$ par mois, soit du 1^{er} juin au 31 août. Une évaluation du rendement sera demandée à la gérante du camping.

20.3 Réparation cabane pompe;

Reporté.

20.4 Réparation champignon;

Reporté.

20.5 Pancartes;

Reporté.

21.0 Période de questions;

22.0 Sujets divers;

22.1 Emploi aide-journalier;

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'embaucher Gilles Richard comme aide-journalier aux mêmes conditions que les autres aides-journaliers.



2019-05-103

N° de résolution
ou annotation

22.2 Demande d'affichage du drapeau de la fierté gaie;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à la majorité d'afficher le drapeau de la fierté gaie pour soutenir la coalition d'aide à la diversité sexuelle d'Abitibi-Témiscamingue le 17 mai prochain pour la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

M. Rodrigue Morneau est contre.

22.3 Demande prêt salle du Marais pour le Relais pour la vie;

2019-05-104

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de prêter la salle du Marais gratuitement le 11 mai prochain pour la levée de fonds pour le Relais pour la vie.

22.4 SPBAT

2019-05-105

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Ève Garand et résolu l'unanimité d'autoriser M. Marcel Mainville à assister à l'AGA des producteurs de bois qui aura lieu le 9 mai prochain.

23.0 Levée de la séance;

2019-05-106

À 21h38, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau propose la levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

2019-05-107

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2019 à 20h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Marcel Mainville, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

M. le maire Léo Plourde constate que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, tel que requis par la loi.

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h45.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point "Terre campeurs", le point "Soumission Alarme La Sarre camping", le point "Nettoyage hotte et mise à niveau gicleur camping", le point "Soumission confection plan et devis travaux rang 4 et 5 Ouest" et le point "Modification travaux TEQC".

3.0 Ressources humaines

3.1 Location des équipements du journalier principal

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter les taux pour la location des équipements du journalier principal tels que négociés. Cette liste fait partie intégrante du contrat du journalier.

3.2 Augmentation salariale annuelle employés

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser l'augmentation salariale de 1.7% de Jean-Guy Hébert inspecteur, Sébastien Roy journalier principal et Chantal Pelletier préposée à l'entretien, rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

4.0 Camping

4.1 Réparation du toit du champignon ;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 2 500,00\$ pour la réfection du toit du champignon du camping municipal.

4.2 Réparation de la cabane des pompes ;

Reporté.

2019-05-108A

2019-05-108B

2019-05-109



N° de résolution
ou annotation

2019-05-111

4.3 Terre pour les campeurs ;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser 6 voyages de concassé, 2 voyages de sable jaune et 1 voyage de terre noire pour réparer certains terrains au camping municipal et pour mettre à la disposition des campeurs.

4.4 Soumission Alarme La Sarre : détecteur de mouvement ;

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation d'un détecteur de mouvement dans le bureau de la gérante du camping municipal au montant de 250,00\$ puisque celui-ci avait été arraché.

2019-05-112

4.5 Nettoyage de la hotte et mise à niveau des gicleurs ;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de « Prévention incendie » au montant de 2 467,31\$ taxes comprises pour effectuer ces travaux.

2019-05-113

5. Soumission pour la confection des plans et devis des travaux dans le 4^e et 5^e rang Ouest

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de SNC Lavalin Stavibel Inc. au montant de 20 500,00\$ avant taxes pour la réalisation des plans et devis dans le cadre du programme RIRL.

2019-05-114

6. Modification travaux TEQC

ATTENDU QUE le coût des travaux pour la réfection de la route centrale semble beaucoup plus élevé que prévu ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de prioriser les travaux de la route centrale pour la subvention de la TECQ 2014-2018 et de ne pas effectuer les travaux de traitement de surface du rang 2 et 3 ouest, puisqu'il n'y aura pas suffisamment de fonds.

2019-05-115

7. Période de questions

8. Levée de la réunion

À 21h05 tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Chantal Mainville propose la levée de la séance, appuyé par M. Rodrigue Morneau.

Adopté à l'unanimité.


Marie-Eve Isabelle

Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019 à 21h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, madame Marie-Eve Garand, conseillère, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Marcel Mainville, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

Mme Chantal Mainville étant absente.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

M. le maire Léo Plourde constate que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, tel que requis par la loi.

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 9h33.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation de la soumission de SNC Lavalin (addenda) pour la production des plans et devis pour l'inspection du réseau d'égout municipal, partie non visitée en 2018 ;
4. Changement des mandataires autorisés pour le compte Visa de la Municipalité ;
5. Période de questions ;
6. Levée de la réunion.

3.0 Acceptation de la soumission de SNC Lavalin (addenda) pour la production des plans et devis pour l'inspection du réseau d'égout municipal, partie non visitée en 2018

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de SNC Lavalin Stavibel Inc. au montant de 6 350,00 \$ excluant les taxes, pour la production des plans et devis pour l'inspection du réseau d'égout municipal, partie non visitée en 2018.

4.0 Changement des mandataires autorisés pour le compte Visa de la Municipalité

ATTENDU QUE le conseil a besoin de renseignements concernant certaines transactions passées sur le compte Visa de la municipalité ;

2019-05-116

2019-05-117



N° de résolution
ou annotation

2019-05-118

ATTENDU QUE le conseil municipal désire fermer le compte dès que les renseignements sur ces transactions seront reçus ;

ATTENDU QUE présentement les personnes autorisées au compte ne sont plus employées de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de modifier les mandataires autorisés pour le compte Visa de la municipalité en retirant Mme Lucie Gravel et M. Léo Pinard, et en ajoutant M. Léo Plourde maire et Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim.

5.0 Période de questions

6.0 Levée de la réunion

2019-05-119

À 21h42, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Marie-Eve Garand propose la levée de la séance,

Adopté à la majorité.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

2019-06-120

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2019 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Marie-Eve Garand et Chantal Mainville conseillères, ainsi que messieurs, Marcel Mainville, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

M. Rodrigue Morneau, étant absent.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h24, présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Faits saillants du rapport financier;
- 4.0 Correspondance ;
- 5.0 Trésorerie;
 - 5.1 Revenus de mai
 - 5.2 Dépenses de mai
 - 5.3 Remboursement des frais de déplacement
 - 5.4 Remboursement Fiducie Desjardins;
- 6.0 Représentant pour conseil administration OMH de l'Arc-en-ciel;
- 7.0 Location de salle pour la période des Fêtes 2019;
- 8.0 Camp de jour;
 - 8.1 Tarification
 - 8.2 Poste animateurs/animatrices;
 - 8.3 Poste superviseur camp de jour: 15 heures semaine, horaire variable, sur appel.
- 9.0 Réseau routier;
 - 9.1 TECQ : Acceptation de la soumission pour les travaux de la route centrale
 - 9.2 TECQ : Nouvelle appel d'offre pour la partie supplémentaire de la subvention pour le rang 2 et 3 ouest ;
 - 9.3 Adoption de l'entente avec le Sous poste de camionnage en vrac ;
 - 9.4 Adoption procédure plaintes dans le cadre de l'adjudication de contrats ;
- 10.0 Encombrants ;
- 11.0 Camping ;
 - 11.1 Adoption des règlements 2019 ;
 - 11.2 Adoption rapport final projet FDT ;
 - 11.3 Demande de 2 voyages de petit sable pour le terrain de volley-Ball (2 heures de tracteur pour enlever la couenne et étendre le gravier).
- 12.0 Demande de branchement de la lumière de rue avenue Raymond Ouest;
- 13.0 Demandes diverses;
 - 13.1 Demande Charles-André Morneau;
- 14.0 Retour sur la période de question ;
- 15.0 Rapport des comités;
 - 15.1 Nivelage chemin Hébécourt;
 - 15.2 Réparation de ponceaux;



N° de résolution
ou annotation

- 16.0 Période de questions;
- 17.0 Sujets divers;
- 18.0 Levée de la séance ;

3.0 Faits saillants du rapport financier

M. Léo Plourde maire fait état des faits saillants du rapport financier 2018.

4.0 Correspondance ;

M. Léo Plourde maire fait état de la correspondance.

5.0 Trésorerie:

5.1 Revenus de mai;

Pour la municipalité :	62 858,71 \$
Pour le camping municipal :	31 535,82 \$

5.2 Dépenses de mai;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 52 652,94 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 11 468,25 \$

Salaires nets : 9 131,45 \$

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

- Mme Marie-Ève Isabelle, au montant de 35.79 \$ pour la municipalité ;
- Mme Marie-Ève Isabelle, au montant de 115.28 \$ pour le camping ;
- M. Sébastien Roy, au montant de 180.75 \$ pour le camping ;
- M. Sébastien Roy, au montant de 456.12 \$ pour la municipalité ;
- M. Marcel Mainville, au montant de 70.56\$ pour la municipalité ;
- M. Rodrigue Morneau, au montant de 62.00\$ pour la municipalité ;

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes et conformes;

2019-06-121

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité, d'autoriser le remboursement des dépenses.

6.0 Représentant pour le conseil d'administration de l'OMH de l'Arc-en-ciel;

2019-06-122

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité de nommer M. Rodrigue Morneau représentant de la Municipalité de Roquemaure au conseil d'administration permanent de l'OMH de l'Arc-en-ciel.



N° de résolution
ou annotation

7.0 Location de salle pour la période des Fêtes 2019;

Le conseil ayant reçu plusieurs demandes pour la période des Fêtes 2019, ceux-ci font donc un tirage pour la réservation de la salle du Lac-Abitibi pour le 28 et 29 décembre 2019.

Les réservations seront comme suit ;

- 24 décembre, salle du Marais Chantal Coulombe;
- 28 décembre, salle du Lac-Abitibi Famille Ardouin Bernier;
- 29 décembre, salle du Lac-Abitibi Famille Roy;
- 30 décembre, salle du Lac-Abitibi Famille Plourde;
- 1 janvier, salle du Marais Famille Gamache;

8.0 Réseau routier;

8.1 TECQ : Acceptation de la soumission pour les travaux de la route centrale

ATTENDU QUE la municipalité a déposé sur le SEAO un appel d'offres pour des travaux de rechargement et de traitement de surface double sur la route centrale;

ATTENDU QUE le dépôt des soumissions se terminait jeudi le 30 mai;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé leur offre dans les délais impartis;

2019-06-123

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Entreprises Bourget Inc. pour la réalisation de ces travaux, au montant de 387 029,60\$ plus taxes applicables, cette soumission étant la plus basse et conforme.

8.2 TECQ : Nouvel appel d'offres pour la partie supplémentaire de la subvention pour le rang 2 et 3 ouest ;

2019-06-124

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de retourner en appel d'offres pour la partie supplémentaire de la subvention pour effectuer des travaux de traitement de surface du rang 2 et 3 ouest.

8.3 Adoption de l'entente avec le Sous poste de camionnage en vrac ;

2019-06-125

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente avec le Sous-poste camionnage en vrac d'Abitibi-Ouest, relative à la fourniture de service de camionnage.



N° de résolution
ou annotation

8.4 Adoption de la procédure de plaintes dans le cadre de l'adjudication de contrats ;

CONSIDÉRANT le projet de loi 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (L.Q. 2017, c.27) (ci-après appelée la « Loi »), adoptée le 1er décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de cette Loi, la Municipalité de Roquemaure doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen de plaintes formulées provenant d'une personne intéressée par ses appels d'offres publics ou ses avis d'intentions de conclure dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat à la suite d'un appel d'offres publics ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique ;

EN CONSÉQUENCE, proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Réjean Lévesque et unanimement résolu :

2019-06-126

Que la MUNICIPALITÉ DE ROQUEMAURE adopte la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication et l'attribution de contacts.

9.0 Encombrants;

2019-06-127

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des Entreprises J.L.R de 130,00\$/heure pour le camion à ordures et 80,00\$/heure pour la remorque pour la collecte des encombrants.

10.0 Camping ;

10.1 Adoption rapport final projet FDT ;

2019-06-128

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport pour l'actualisation du système de gestion du camping au montant de 3 770,39\$

10.2 Demande de 2 voyages de petit sable pour le terrain de volley-Ball (2 heures de tracteur pour enlever la couenne et étendre le gravier).

2019-06-129

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser deux voyages de sable jaune ainsi que deux heures de tracteur pour effectuer les travaux pour le terrain de volley-ball et d'autoriser deux voyages de sable jaune ainsi qu'un voyage de concassé pour les demandes des campeurs présentées par M. Fernand Landry.



2019-06-130

N° de résolution
ou annotation

11.0 Demande de branchement de la lumière de rue avenue Raymond Ouest;

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim, de demander le branchement de la lumière, au coin de la rue Mainville et Raymond Ouest, à Hydro Québec.

12.0 Rapport des comités;

12.1 Nivelage du chemin Hébecourt et réparations de ponceaux rang 2 et 3 ouest;

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le nivelage de la route Hébecourt et le gravelage de celle-ci pour un total de 10 voyages de gravier, ainsi que d'autoriser les travaux d'ajout de deux ponceaux et le rechargement d'environ 290 mètres du rang 2 et 3 ouest, pour un total de 5 500\$ pour l'ensemble de ces travaux.

12.2 Achat de bancs pour le parc comité embellissement ;

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux bancs pour le parc du souvenir, ainsi que deux bancs pour la façade du centre communautaire, pour un maximum de 1 000\$ de dépenses.

13.0 Période de questions;

14.0 Sujets divers;

14.1 Membre au comité camping;

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de nommer M. Réjean Lévesque membre du comité camping, celui-ci rejoint donc M. Fernand Landry à ce comité.

14.2 Demande de commandite pour l'encan du CADR;

Il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de commanditer un certificat cadeau d'une valeur maximale de 80\$ pour une fin de semaine gratuite au camping municipal de Roquemaure, au bénéfice de l'encan du CADR.

14.3 Prix pour un terrain sans service saisonnier;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de fixer le prix à 585\$ plus taxes applicables, pour la réservation d'un terrain sans service saisonnier et que les clients de ces terrains ne puissent pas utiliser de génératrice.

2019-06-131

2019-06-132

2019-06-133

2019-06-134

2019-06-135



2019-06-136

N° de résolution
ou annotation

14.4 Achat de matériaux pour la finition du toit du champignon du camping municipal;

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Quincaillerie Palmarolle pour l'achat de gouttières, de fascias, etc. pour un montant de 264.35\$ taxes incluses.

14.5 Soumission André Labbé – règlement urbanisme ;

ATTENDU QUE la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé en adoptant le règlement 06-2018;

ATTENDU QUE la municipalité de Roquemaure doit faire concorder ses règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement;

2019-06-137

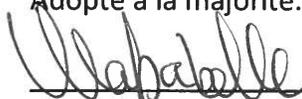
EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de M. André Labbé conseiller en urbanisme, au montant de 9 600\$ plus taxes applicables, pour la rédaction du plan d'urbanisme. Ces travaux sont prévus pour être effectués en 2020, selon la disponibilité de M. Labbé.

15.0 Levée de la réunion

2019-06-138

À 21h53, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Chantal Mainville propose la levée de la séance,

Adopté à la majorité.



Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim



Léo Plourde
Maire



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Marie-Ève Garand et Chantal Mainville conseillères, ainsi que messieurs, Marcel Mainville, Rodrigue Morneau, Réjean Lévesque et Fernand Landry, conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

2019-06-139

Les membres du conseil étant tous présents, il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité que ceux-ci renoncent à l'avis de convocation à condition que ceci ne devienne pas pratique courante et la séance extraordinaire débute à 22h00.

La séance est présidée par M. Léo Plourde, maire.

2.0 Camp de jour

2.1 Tarification ;

2019-06-140

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'accepter la grille de tarification qui suit, qui fait partie intégrante de la résolution:

Temps plein :	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
Prix :	350\$	300\$	275\$
Sporadique :	12\$ par jour par enfant		

2.2 Postes animateurs et superviseur;

Mme Chantal Mainville se retire de la délibération.

2019-06-141

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à la majorité de procéder à l'embauche des personnes suivantes pour le camp de jour :

- Chantal Pelletier : superviseure
- Annabelle Bilodeau Poirier : animatrice
- Simon Bélanger : animateur

Aux conditions entendues avec les parties.

3.0 Projet FDT – Marais Antoine

2019-06-142

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport final du Fonds de développement des territoires projet de réfection des passerelles du Marais Antoine et de le déposer à la MRC d'Abitibi-Ouest.



N° de résolution
ou annotation

2019-06-143

4.0 Nivelage chemin Hébecourt ;

M. Rodrigue Morneau se retire de la délibération.

ATTENDU QUE les travaux de rechargement et de nivelage du chemin Hébecourt, effectués par Jean-Guy Roy Entrepreneur, ont déjà été autorisés ;

ATTENDU QUE les 10 voyages de gravier autorisés ne seront pas suffisants ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Ève Garand, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à la majorité d'autoriser 4 heures de transport de gravier pour l'ensemble des travaux de rechargement.

2019-06-144

5.0 Téléphonie IP

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission des entreprises combinées au montant de 3 749\$ plus taxes applicables, à condition que la soumission et la description des travaux soient signées par l'un des propriétaires.

2019-06-145

6.0 Règlement camping 2019;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter les règlements du camping 2019. Ceux-ci sont identiques aux règlements de 2018 et font partie intégrante de la résolution.

2019-06-146

7.0 Levée de la réunion

À 21h53, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Marcel Mainville propose la levée de la séance

Adopté à la majorité.



Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim



Léo Plourde
Maire